



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du FNB. Vous pouvez obtenir une copie des états financiers annuels sans frais, en nous appelant au 416 921-7076, en nous écrivant à l'adresse suivante : Bristol Gate Capital Partners Inc., 45 St. Clair Avenue West, Suite 601, Toronto (Ontario) M4V 1K9, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.bristolgate.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par un des moyens susmentionnés pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies en matière de placement

Le FNB cherche à générer la croissance à long terme du revenu et du capital en investissant principalement dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres cotés en bourse de sociétés canadiennes qui versent un dividende.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB investit dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes choisis principalement parmi les titres de l'indice composé de rendement total S&P/TSX (l'« indice »). Le FNB peut également investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative, au moment de l'achat, dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes qui font partie de l'indice MSCI ACWI, un indice boursier mondial reconnu. Le FNB investit dans un portefeuille concentré de titres. Le nombre de titres en portefeuille varie généralement entre 20 et 30 titres différents. Les titres détenus dans le portefeuille sont gérés activement par le gestionnaire de portefeuille. Environ chaque trimestre, sous réserve des conditions du marché et à la discrétion du gestionnaire en ce qui a trait au calendrier spécifique, le portefeuille est rééquilibré de façon à ce que tous les titres du portefeuille affichent une pondération à peu

près égale au moment du rééquilibrage. Le gestionnaire a circonscrit le rééquilibrage équilibré par des seuils afin de réduire les volumes de négociation.

Le FNB investit habituellement dans des titres de sociétés de six secteurs ou plus. Le gestionnaire de portefeuille a recours à sa méthode quantitative exclusive (la « méthode ») pour repérer les occasions d'investissement qui présentent la croissance prévue des dividendes la plus élevée au cours du prochain exercice. Une analyse fondamentale est réalisée afin de confirmer les résultats de la méthode quantitative et d'effectuer le choix définitif des titres à ajouter au portefeuille.

Risques

Les risques liés aux placements dans le FNB demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus. Au cours de la période de présentation de l'information financière, aucun changement important apporté au FNB n'a eu d'incidence significative sur le niveau de risque global du FNB.

Résultats d'exploitation

L'actif net du FNB a diminué, passant de 17,75 M\$ à la fin de 2021 à 10,27 M\$ au 31 décembre 2022. Cette diminution est attribuable à la moins-value des placements et aux rachats nets.

La croissance médiane des dividendes des sociétés comprises dans le portefeuille pour les 12 derniers mois s'est établie à 14,3 % au 31 décembre 2022, comparativement à la médiane des titres de l'indice de 9,0 %. Au cours des 12 prochains mois, selon notre modèle, les sociétés comprises dans le portefeuille devraient enregistrer une croissance médiane des dividendes de 9,2 %, comparativement à la médiane consensuelle des titres de l'indice de 4,8 %.

Au cours de la période, le FNB a affiché un rendement légèrement inférieur à celui de l'indice, principalement en raison de l'absence d'exposition au secteur de l'énergie, qui s'est nettement démarqué. La surpondération et la sélection des titres du FNB dans le secteur de l'immobilier ont également nui au rendement relatif.



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D'ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

La sous-pondération et la sélection des titres dans le secteur des services financiers ainsi que la sélection des titres dans les secteurs de la technologie de l'information ont été les principaux facteurs de rendement relatif au cours de la période.

En ce qui concerne le rendement absolu, les titres d'Element Fleet Management Corp., de Dollarama Inc. et de Stella-Jones Inc. sont parmi ceux qui y ont le plus contribué au cours de la période. Element Fleet Management bénéficie d'un contexte inflationniste en raison de son modèle économique du coût majoré. De plus, la baisse de production des constructeurs d'automobiles a entraîné une hausse des produits tirés des services d'entretien, qui génèrent des marges plus élevées, et la société continue d'enregistrer d'importants gains de parts de marché par rapport à ses concurrents. Dollarama continue d'afficher un excellent rendement, grâce à la quête de valeur des consommateurs dans un contexte inflationniste ainsi qu'à l'introduction d'articles à prix supérieur. Stella-Jones a tiré parti des projets d'expansion de l'infrastructure à large bande et de l'amélioration de sa gamme de produits, particulièrement de poteaux résistant au feu.

Les titres de Zoetis Inc., de FirstService Corp. et de Premium Brands Holdings Corp. sont parmi ceux qui ont le plus nui au rendement absolu au cours de la période. Le chiffre d'affaires et le bénéfice de Zoetis continuent d'augmenter, et la société semble offrir une croissance des dividendes durable et supérieure à la moyenne, mais la conversion des devises et la vigueur du dollar américain ont nui à ses résultats; la société fait aussi face à une concurrence accrue des produits génériques dans son secteur de l'élevage. FirstService affiche des marges inférieures en raison des pressions inflationnistes et du retard sur les ajustements des prix. Nous ne nous attendons pas à ce que le problème persiste à long terme, et la croissance du chiffre d'affaires de la société demeure attrayante. Premium Brands subit des pressions à court terme dans un contexte difficile en raison de l'inflation et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement.

Au cours de la période, le FNB a pris de nouvelles positions dans Colliers International Group et Element Fleet Management Corp. Les positions dans TC Énergie et Québecor ont été liquidées pour financer les achats. Conformément à notre processus de placement, nous avons vendu ces titres en

raison de la révision à la baisse des prévisions de croissance des dividendes en deçà de notre taux de rendement minimal. Les actions ajoutées sont celles qui affichent selon nous les niveaux élevés de croissance des dividendes que nous recherchons et qui répondent à nos critères en matière de grande qualité des placements.

Les positions existantes dans CCL Industries, catégorie B, Open Text, Colliers International Group, Premium Brands Holdings, Enghouse Systems Ltd., InterRent Real Estate Investment Trust et Zoetis ont été augmentées, tandis que les positions dans Alimentation Couche-Tard, Telus, Dollarama, Element Fleet Management, Waste Connections et Intact Corporation financière ont été réduites. Ces transactions ont eu lieu dans le cadre de notre processus de rééquilibrage trimestriel régulier.

Événements récents

L'année 2022 a été éprouvante pour les investisseurs dans les marchés publics. Les répercussions négatives de la hausse de l'inflation et du resserrement de la politique monétaire sur la valeur des actifs n'ont pu être évitées. Les marchés boursiers ont connu l'une des pires années depuis la crise financière mondiale, et les investisseurs n'ont pu trouver refuge dans les titres à revenu fixe, car la hausse des taux a eu un effet négatif sur la valeur des obligations.

En ce qui concerne le rendement relatif pour l'exercice, l'absence d'exposition au secteur de l'énergie a entraîné pour le FNB une perte de rendement relatif de plus de 400 points de base. Notre portefeuille nous a permis de compenser cette perte grâce à la judicieuse sélection d'actions et à la solidité fondamentale sous-jacente de nos placements. Au cours des 12 derniers mois (les résultats n'ont pas encore été présentés pour le trimestre clos en décembre), les sociétés comprises dans notre portefeuille ont enregistré une croissance médiane des produits d'environ 16 % et une croissance médiane du BPA d'environ 15 %, et leurs plus récents dividendes trimestriels se sont élevés à environ 11 % de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.

L'année a certes été éprouvante. Nous estimons néanmoins que la présente conjoncture offre des occasions intéressantes aux investisseurs à long terme. Les évaluations ont été



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D'ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

ajustées; bien que persistante, l'inflation semble avoir atteint un sommet; et les banques centrales sont probablement plus proches de la fin du cycle de hausse que du début. Il y a maintenant un consensus autour de la perspective d'une récession économique en 2023, et les marchés ont déjà en partie escompté cette perspective. Bien que des risques persistent dans l'ensemble du marché, nous n'investissons pas dans l'ensemble du marché. Nous recherchons un petit nombre de sociétés qui pourront faire croître leurs dividendes à des taux supérieurs à la moyenne grâce à de solides fondamentaux sous-jacents. Notre processus et notre philosophie méthodiques visent à éliminer l'incidence défavorable de la volatilité du marché et à plutôt en tirer profit. Le marché offre un plus vaste éventail d'occasions de placement et des valeurs plus attrayantes qu'il y a un an, et nous entamons la nouvelle année avec enthousiasme à l'égard de l'avenir de nos clients.

Transactions entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

Bristol Gate Capital Partners Inc. (« Bristol Gate ») est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille et de courtier sur le marché non réglementé dans les provinces de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Manitoba, et à titre également de gestionnaire de fonds d'investissement dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

Bristol Gate est également inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à titre de conseiller en placement en vertu de l'Investment Advisors Act of 1940. Bristol Gate est gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille du FNB. Bristol Gate est responsable de l'exploitation quotidienne du FNB, et lui offre des conseils en matière de placement ainsi que des services de gestion de portefeuille. Bristol Gate reçoit des frais de gestion du FNB uniquement en contrepartie de ses services. Ces frais de gestion sont calculés et s'accumulent quotidiennement, et sont fondés sur un pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire de 116 711 \$, incluant la TVH, pour la période.

Le gestionnaire a décidé d'absorber certaines charges d'exploitation assumées par le FNB.

Le gestionnaire a désigné les membres du comité d'examen indépendant (« CEI ») mis sur pied conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le CEI est chargé de passer en revue certaines questions relatives à des conflits d'intérêts portées à son attention par le gestionnaire au nom des FNB qu'il gère, et de formuler des recommandations ou de fournir son approbation à leur égard, le cas échéant. Le CEI est formé de trois membres, qui sont tous indépendants du gestionnaire. Les membres reçoivent des honoraires pour services rendus. Ces frais et honoraires, ainsi que les frais juridiques et d'assurance afférents, sont répartis entre les FNB gérés par le gestionnaire. Au cours de la période, le FNB ne s'est appuyé sur aucune recommandation positive ni approbation du CEI à l'égard de transactions entre des parties liées.

Frais de gestion

Le FNB verse au gestionnaire des frais de gestion, majorés des taxes applicables, selon le taux annuel de 0,70 % de la valeur liquidative du FNB, avant la TPS/TVH. Ces frais de gestion sont calculés et s'accumulent tous les jours et sont payables chaque mois à la dernière date d'évaluation ou à une date que le gestionnaire pourrait déterminer.

Les frais de gestion pour le FNB sont versés au gestionnaire en échange de conseils en placement et de services de gestion des placements et de la prestation, ou des dispositions prises pour la prestation, d'autres services de gestion et d'administration, y compris : prévoir le paiement des charges d'exploitation, fournir des espaces de bureaux, des installations et du personnel, préparer les rapports financiers et fiscaux, préparer et fournir les états financiers, les rapports de la direction sur le rendement du fonds et les autres rapports requis aux porteurs de parts, s'assurer du respect des exigences réglementaires et des conditions d'admission à la cote, déterminer les distributions, communiquer avec les porteurs de parts et organiser les réunions des porteurs de parts, gérer l'achat, l'échange et le rachat de parts du FNB et conclure des contrats avec les fournisseurs de services du FNB.



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D'ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent les données financières clés concernant le FNB et visent à vous aider à comprendre la performance financière du FNB pour chacun des exercices indiqués ci-dessous. Pour la période close le 31 décembre 2018 (le FNB a été constitué en 2018), la « période » s'étend du 15 février au 31 décembre 2018.

Actif net par part (en dollars canadiens)¹

	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Actif net au début de la période	27,31 \$	23,07 \$	22,87 \$	18,56 \$	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,40 \$	0,45 \$	0,50 \$	0,51 \$	0,41 \$
Total des charges (excluant les distributions)	(0,22) \$	(0,22) \$	(0,19) \$	(0,19) \$	(0,15) \$
Profits (pertes) réalisés pour la période	2,15 \$	2,41 \$	(1,16) \$	0,32 \$	0,22 \$
Profits (pertes) latents pour la période	(3,77) \$	1,57 \$	1,51 \$	3,87 \$	(3,47) \$
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation	(1,44) \$	4,21 \$	0,66 \$	4,51 \$	(2,99) \$
Distributions annuelles :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
À même les dividendes	0,19 \$	0,21 \$	0,26 \$	0,21 \$	0,10 \$
À même les gains en capital	1,72 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,22 \$	0,14 \$
Remboursement de capital	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total des distributions annuelles²	1,91 \$	0,21 \$	0,26 \$	0,43 \$	0,24 \$
Actif net à la fin de la période³	25,67 \$	27,31 \$	23,07 \$	22,87 \$	18,56 \$

1. Cette information provient des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par titre présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement des prix. Tout écart est expliqué dans les notes annexes aux états financiers.
2. Le FNB a versé des distributions notionnelles. Une distribution notionnelle est versée lorsque les parts provenant d'une distribution réinvestie sont immédiatement consolidées avec les parts détenues avant la distribution et que le nombre de parts détenues après la distribution est identique au nombre de parts détenues avant la distribution.
3. L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation au moment opportun. L'augmentation/la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période financière. Ce tableau ne doit pas être considéré comme un rapprochement de l'actif net par part au début et de l'actif net par part à la fin.



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

Ratios et données supplémentaires (en dollars canadiens)

	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Total de la valeur liquidative (en milliers)	10 269	17 749	17 304	12 578	7 423
Nombre de parts en circulation ¹	400 000	650 000	750 000	550 000	400 000
Ratio des frais de gestion ²	0,84 %	0,85 %	0,85 %	0,85 %	0,84 %
Ratio des frais de gestion avant les charges ayant fait l'objet d'une renonciation ou absorbées ²	1,97 %	1,69 %	1,72 %	2,86 %	3,13 %
Taux de rotation du portefeuille ³	34,84 %	54,74 %	81,71 %	64,58 %	25,84 %
Ratio des coûts de transaction ⁴	0,01 %	0,01 %	0,02 %	0,01 %	0,01 %
Valeur liquidative par part	25,67 \$	27,31 \$	23,07 \$	22,87 \$	18,56 \$
Cours de clôture – BGC	25,72 \$	27,34 \$	23,18 \$	22,85 \$	18,46 \$

1. Cette information est fournie en date de la fin de la période présentée.
2. Le ratio des frais de gestion est fondé sur les charges de la période indiquée, à l'exception des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire peut, à sa discrétion et sans préavis aux porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation ou les absorber. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation ayant fait l'objet d'une renonciation ou absorbées par le gestionnaire, alors que le ratio des frais de gestion avant l'absorption présente le ratio des frais de gestion avant que les charges d'exploitation ne fassent l'objet d'une renonciation ou ne soient absorbées par le gestionnaire. Les frais d'administration pour les six premiers mois à partir de la date de lancement du FNB ont fait l'objet d'une renonciation par l'administrateur du FNB.
3. Le taux de rotation du portefeuille du FNB présente la façon dont le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % veut dire que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille du FNB est élevé au cours de l'exercice, plus les coûts de transaction payables par le FNB au cours de cet exercice sont importants, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.
4. Le ratio des coûts de transaction représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D'ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

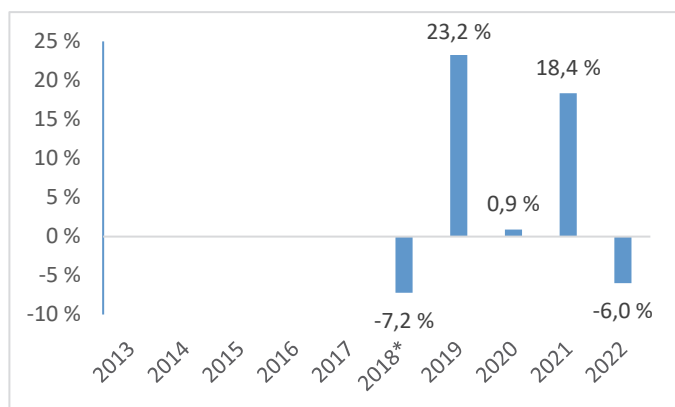
Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement est présentée selon la présomption que toutes les distributions effectuées par le FNB au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB. Le rendement passé ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou des autres frais optionnels ni de l'impôt sur le revenu payable par les porteurs de parts qui, s'ils avaient été pris en compte, auraient réduit ce rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendements d'un exercice à l'autre¹

Le graphique indique le rendement annuel historique du FNB depuis sa constitution.



*Rendement du 15 février 2018, date de constitution, au 31 décembre 2018.

1. Le rendement annuel correspond à la variation en pourcentage de la valeur d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, sauf indication contraire. Le graphique illustre en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Rendements annuels composés

Le tableau présente les rendements annuels composés du FNB pour chaque période indiquée close le 31 décembre 2022, par rapport à l'indice de référence suivant :

Indice composé de rendement total S&P/TSX

	Depuis la constitution	5 dernières années	3 dernières années	Dernière année
FNB	5,3 %	—	3,9 %	-6,0 %
Indice de référence	8,1 %	—	7,5 %	-5,8 %

Description de l'indice de référence

L'indice composé de rendement total S&P/TSX évalue le rendement de l'ensemble du marché des actions canadiennes, y compris le réinvestissement des dividendes, en dollars canadiens.

Une analyse du rendement du FNB par rapport à son indice de référence est présentée à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport.



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative
Actions	98,62 %
Trésorerie	1,18 %
Autres actifs, moins les passifs	0,20 %
Total	100 %

Répartition sectorielle

	Pourcentage de la valeur liquidative
Produits industriels	22,29 %
Services financiers	17,61 %
Technologie de l'information	13,52 %
Produits de consommation courante	12,77 %
Immobilier	10,69 %
Matières	9,73 %
Produits de consommation discrétionnaire	4,73 %
Soins de santé	3,90 %
Services de communications	3,38 %
Autres actifs, moins les passifs	1,38 %
Total	100,00 %

Répartition géographique

	Pourcentage de la valeur liquidative
Titres canadiens ¹	90,39 %
Titres américains ²	8,23 %
Autres actifs, moins les passifs	1,38 %
Total	100,00 %

1. Aux fins du présent rapport, les titres canadiens sont des titres faisant partie de l'indice composé de rendement total S&P/TSX.
2. Aux fins du présent rapport, les titres américains sont des titres faisant partie de l'indice de rendement total S&P 500^{MD}.

Principaux titres

	Pourcentage de la valeur liquidative
1 Element Fleet Management Corp.	5,39 %
2 Stella-Jones Inc.	5,31 %
3 Thomson Reuters Corp.	4,78 %
4 Enghouse Systems Ltd.	4,74 %
5 Dollarama Inc.	4,73 %
6 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,58 %
7 Alimentation Couche-Tard inc.	4,55 %
8 Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	4,54 %
9 Open Text Corp.	4,45 %
10 CCL Industries Inc., catégorie B	4,42 %
11 Premium Brands Holdings Corp.	4,36 %
12 Visa Inc., catégorie A	4,33 %
13 Toromont Industries Ltd.	4,23 %
14 Groupe TMX Limitée	4,22 %
15 Intact Corporation financière	4,21 %
16 Waste Connections Inc.	4,16 %
17 Zoetis Inc., catégorie A	3,90 %
18 Jamieson Wellness Inc.	3,86 %
19 InterRent Real Estate Investment Trust	3,66 %
20 FirstService Corp.	3,54 %
21 Colliers International Group Inc.	3,49 %
22 TELUS Corp.	3,38 %
23 Brookfield Corp.	3,09 %
24 Brookfield Asset Management Ltd.	0,70 %
Total	98,62 %

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées régulièrement par le FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.bristolgate.com.

Les secteurs présentés dans le tableau de la répartition sectorielle ci-dessus se rapportent à la classification industrielle mondiale standard. La classification industrielle mondiale standard (« CIMS ») a été conçue par MSCI Inc. (« MSCI ») et S&P Global Market Intelligence (« S&P »), est la propriété exclusive et une marque de service de ces dernières et est octroyée sous licence pour utilisation par Bristol Gate Capital



RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

Partners Inc. Ni MSCI ni S&P, ni aucune autre partie ayant participé à élaborer ou à compiler la CIMS ou tout autre classement de la CIMS ne fait de déclaration, expresse ou implicite, ni n'accorde de garantie à l'égard de cette norme ou de ce classement (ou des résultats obtenus en les utilisant), et toutes ces parties, par les présentes, se dégagent expressément de toute responsabilité relative à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à la commercialité et à l'usage pour un usage précis de cette norme ou de ce classement. Sans limiter la portée de ce qui précède, MSCI, S&P et toutes leurs filiales, de même que les parties ayant participé à élaborer ou à compiler la CIMS ou tout autre classement de la CIMS, se dégagent de toute responsabilité à l'égard de dommages directs et indirects, de dommages-intérêts particuliers, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de profits), même s'ils ont été informés de la possibilité que ces dommages surviennent.

REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des déclarations prospectives, notamment au sujet du FNB, de sa stratégie, de ses risques, de son rendement prévu et de sa situation. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations de nature prévisionnelle, dépendent d'événements ou de conditions futurs ou s'y rapportent, et comprennent des termes tels que « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

Les présentes déclarations prospectives sont assujetties à divers risques et à diverses incertitudes, notamment les risques décrits dans le prospectus du FNB et certaines incertitudes et hypothèses au sujet du FNB, des marchés financiers et de facteurs économiques qui pourraient faire en sorte que la performance financière réelle et les prévisions diffèrent considérablement de la performance prévue ou d'autres prévisions exprimées. Les facteurs économiques comprennent notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers

mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Les lecteurs sont prévenus de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives et de considérer attentivement les facteurs susmentionnés et d'autres facteurs avant de prendre des décisions en matière de placements. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis, et elles sont fournies de bonne foi. Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les résultats réels pourraient se révéler sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le gestionnaire n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, à moins que les lois sur les valeurs mobilières ne l'exigent.

INFORMATIONS À FOURNIR

L'indice composé de rendement total S&P/TSX évalué, en dollars canadiens, le rendement de l'ensemble du marché des actions canadiennes, y compris le réinvestissement des dividendes. Cet indice est fourni uniquement à titre d'information, et les comparaisons avec l'indice comportent des limites. L'indice de référence est une norme appropriée par rapport à laquelle le rendement du FNB peut être évalué sur des périodes plus longues, puisqu'il représente l'univers de placement principal au sein duquel Bristol Gate sélectionne des titres. Toutefois, le processus de constitution de portefeuilles de Bristol Gate diffère considérablement de celui de l'indice de référence, et la composition de l'indice de référence n'a pas d'incidence sur les titres sélectionnés pour être inclus dans le FNB. Par exemple, le FNB est un portefeuille concentré se composant de titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes à peu près égaux et il est rééquilibré tous les trimestres. L'indice de référence, quant à lui, est un indice boursier général (incluant les actions donnant droit aux dividendes et les actions ne donnant pas droit aux dividendes) pondéré selon la capitalisation boursière. Par conséquent, les écarts de rendement entre le FNB et l'indice de référence



**RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC »)
(le « FNB »)**

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2022 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

peuvent être importants, particulièrement sur des périodes plus courtes. Le FNB a concentré ses placements dans un nombre limité de sociétés. Par conséquent, une variation de la valeur d'un titre pourrait avoir une incidence plus importante sur la valeur du FNB.